

DEMANDE DE CREATION D'UN POINT D'ARRET DE TRANSPORT SCOLAIRE

Au préalable, merci de prendre connaissance de la fiche « conditions de création d'un point d'arrêt »

Commune de : Commune d'arrivée du circuit :

Adresse du lieu-dit à desservir :

Le point d'arrêt est-il situé sur : une route communale , une route départementale ,
une route départementale en zone agglomérée

Renseignements relatifs au circuit et à l'arrêt

N° de circuit concerné :

L'ajout du nouvel arrêt peut-il être compensé par la suppression ou la fusion avec un autre arrêt ? OUI NON

Si oui, nom du ou des arrêt(s) concerné(s) :

Si le point d'arrêt est situé sur une voirie relevant de la compétence de la commune, la commune s'engage t'elle, après expertise du service transport de Lannion-Trégor Communauté, à effectuer les travaux nécessaires (aménagement, pré-signalisation adaptée, sécurisation de la zone) préalablement à l'activation de l'arrêt ?

OUI NON

Appréciation de la commune sur les conditions de sécurité de l'arrêt sollicité :

Renseignements relatifs aux élèves

Nom et prénom de l'élève	Adresse	Etablissement fréquenté	Nom et distance du point d'arrêt le plus proche

Avis de la commune sur la demande de création d'arrêt

Avis favorable :

Avis Défavorable :

Motivation de l'avis :

Pièces jointes :

- Demande écrite de la commune
- Courrier de demande de la ou les familles
- Plan de situation détaillé (plan cadastral, carte IGN, plan de la commune...)